

M^r de Souffigues, Directeur de l'Académie^{le}
 de France à Rome, reconnait avoir reçu par
 précèvement par les fonds deus par trois jours
 le service de la dite académie une somme totale
 de Treize mille six cent soixante et trois francs,
 qui m'est alloué annuellement tout pour
 traitement que pour frais de table, de-
 voit au B^{ureau} en ma dite qualité
 de Directeur

Bon pour 13,663 fr.

Donné quittance
 Rome le 31 Dec. 1840
 approuvé l'écriture
 J. J. J. J.